

# 37e Tour de Mery

## samedi 29 mars 2025

PRO  
TIMING INSCRIPTION  
EN LIGNE

### REGLEMENT DE LA COURSE 2025

Organisation : Association U.S.Méry AC

Documents à fournir : Pour valider une inscription, chaque coureur doit présenter

-Soit une licence en cours de validité à la date du 29 mars 2025 délivrée par la FFA, la FSGT ou toute autre fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique de l' Athlétisme ou de la course à pieds en compétition

-Soit pour les non licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie ; cette pièce sera conservée par l'organisateur

Toute personne procédant à une inscription accepte sans réserve le présent règlement

-les mineurs participants à la course doivent être en possession d'une licence course à pied en compétition en cours de validité ou d'un questionnaire de santé ne présentant aucun renseignement nécessitant un certificat médical & d'une autorisation parentale .

Inscriptions : Elles peuvent se faire par le **site Protiming.fr** ou par correspondance jusqu'à la veille de la course, **à l'exception des courses pour les catégories EA et poussin pour lesquelles les inscriptions se feront sur place** ; Le bulletin d'engagement et le ou les justificatifs ci-dessus doivent être envoyés à « **Pierre LEROUX – 5 allée de Coquelicots – 95540 Mery sur Oise** » accompagnés du règlement de 12€ pour la course de 10km200, de 5 € pour la course populaire de 3 km, de 2€ pour les courses enfants de 1km et 500m.

Chèque établi à l'ordre de : US MERY AC -

Prix des engagements sur place : 15€ pour le 10km200, à 8€ pour la course populaire. Pas d'augmentation pour les courses enfants.

En cas de non-participation à la course, il ne sera procédé à aucun remboursement, ainsi qu'en cas de force majeure pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur.

Si la course devait être annulée en raison de la crise sanitaire du Covid 19, les inscriptions validées seront remboursées à la demande du participant

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Echange de dossard interdit

Retrait des dossards : Ils seront à retirer au stade de 12h30 à 14h pour les 2 premières courses sur présentation d'une pièce d'identité ou de la licence et à partir de 15h00 pour les 2 courses enfants.

Le dossard devra être porté sur la poitrine et visible pendant toute la course. Se munir d'épingles.

Date, horaires et catégories : samedi 29 mars 2025 au stade Municipal Bernard GAMBIER chemin de l'Eglise 95540 Mery sur Oise

**Départ du 3 km** à 14H30 (benjamin minime et TC nés en 2013 et avant – H/F)

**Départ du 10km200** à 14h30 (à partir de cadet- TC - nés en 2009 et avant H/F)

**Départ du 1km** à 16h00 (poussins nés en 2014 et 2015-G/F)

**Départ du 500m** à 16h15 (Eveil Athlé nés en 2016 et après G/F)

Responsabilité : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MMA n°47147204577. Les licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non licenciés de s'assurer (individuelle accident)

Logistique et ravitaillement : recommandation est faite aux coureurs de prévoir son propre ravitaillement en eau et/ou en solide sur tout le parcours. Un sac individuel sera distribué à l'arrivée contenant eau et produits du moment. Vestiaires non gardés ; Douches H /F disponibles en fonction des consignes sanitaires.

Code de la route : les coureurs doivent respecter le code de la route sur tout le parcours de la course, se conformer aux instructions imposées par l'administration et les commissaires présents aux carrefours, respecter les bénévoles . les coureurs devront avoir un comportement respectueux de l'environnement (gestion des déchets avant, pendant et après la course)

Service médical : assuré par l'UMPS (95)

Récompenses : récompense aux trois premiers du classement général H/F du 10km200

Récompense au premier de chaque catégorie de Cadet à M8 H/F du 10km200

Récompense à l'arrivée de la 1<sup>e</sup> femme et au 1<sup>er</sup> Homme de la course populaire

Récompenses à l'arrivée aux 3 premiers garçons et filles des catégories E.A. à minimes

Médailles et surprises à tous les enfants

Podium : présence indispensable

L'affichage des résultats se fera au fur et à mesure de la saisie informatique sur place, et consultation sur le site d'inscription [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr) et sur le site internet de l'organisateur <https://usmeryac.clubeo.com>

Droit à l'image : le club d'athlétisme de Méry pourra éventuellement publier des photos des courses pour la presse ou pour des magazines sportifs

L'organisation